

Protocole sanitaire NIVEAU 1 à compter du lundi 14-03-2022

NIVEAU 1

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Protocole sanitaire du 14-03-2022



Coronavirus COVID-19
FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)
Mise à jour le 10/03/2022

<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467#>

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

Constat au 14-03-2022

L'amélioration de la situation sanitaire permet la levée du port du masque en intérieur pour les élèves et les personnels à partir du lundi 14 mars.

Objectifs

Mise en place du protocole du 14-03-2022.

Réussite et bien-être des élèves.

Limiter la circulation du virus au sein des établissements scolaires.

Protocole sanitaire du 14-03-2022

A compter du 14 mars 2022, le protocole sanitaire passe au niveau 1 pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

Ce passage au niveau 1 implique notamment :

- que le port du masque en intérieur n'est plus obligatoire mais pas interdit : les personnels et les élèves qui souhaitent conserver le masque sont autorisés à le faire.**
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.**

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

**ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER
LES BONS RÉFLEXES**



Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER
LES BONS RÉFLEXES



Stopper les chaînes de contamination



Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

**ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER
LES BONS RÉFLEXES**



Bien aérer

Une aération régulière des locaux est assurée toutes les heures.



Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

**ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER
LES BONS RÉFLEXES**



**Utilisation du gel
hydroalcoolique en entrant
dans chaque salle de cours**

On se touche le visage
des **CENTAINES** de fois par jour.
Autant le faire avec les mains propres.



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)

PROTÉGER

PROTÉGER

PROTÉGER

Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER
LES BONS RÉFLEXES



Appliquer les gestes barrières

- lavage des mains ;
- limitation du brassage par niveau ;
- distanciation physique ;
- aération des locaux ;
- désinfection régulière.
- port du masque *possible* pour les personnels et les élèves



Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

**ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER
LES BONS RÉFLEXES**

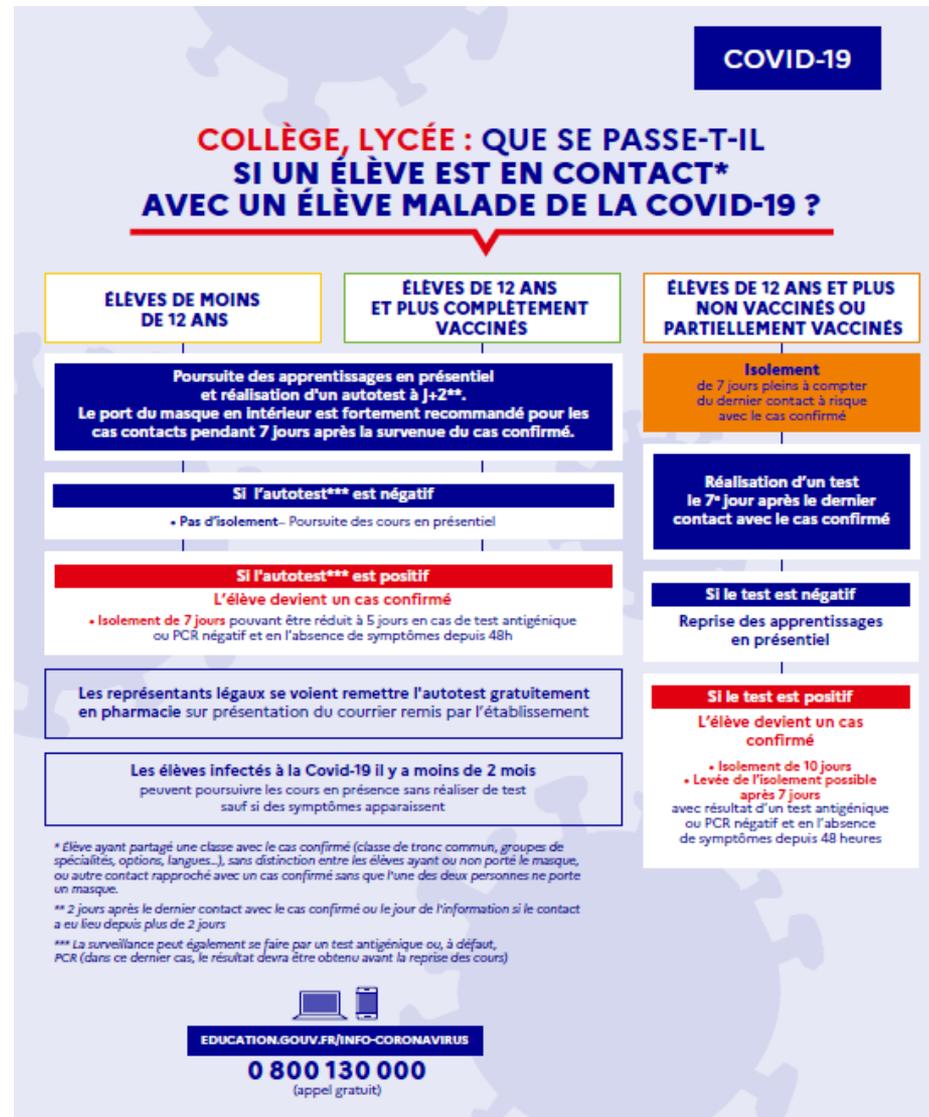


Assurer la continuité pédagogique

Dans le cas où un élève doit rester à la maison en raison des circonstances sanitaires, il poursuit son apprentissage à distance via l'ENT. L'élève poursuit ainsi sa progression.



Nouvelles règles d'isolement au 14-03-2022



FAQ du Ministère Education Nationale du 10-03-2022

1. Le cadre sanitaire	5
Quel est le cadre sanitaire applicable dans les écoles et les établissements scolaires ?	5
Quel est le niveau du cadre sanitaire applicable ?	5
Quel est le niveau du cadre sanitaire applicable dans les académies d'outre-mer ?	6
Quelles sont les modalités d'accueil des élèves selon le niveau du cadre sanitaire retenu ?	6
Un accueil est-il assuré pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire lorsque la classe ou l'établissement de leur enfant est fermé ?	6
Quels sont les enfants éligibles à cet accueil ?	7
Comment solliciter l'accueil de son enfant ?	7
Quel est le cadre sanitaire applicable à cet accueil ?	7
Quelles sont les règles de limitation du brassage à appliquer ?	7

<https://www.education.gouv.fr/media/93137/download>



Protocole et cadre de fonctionnement

 **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
Liberté
Égalité
Fraternité

CADRE SANITAIRE POUR LE FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Page 1 / 10

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) Limitation des regroupements importants Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) Limitation du brassage par niveau obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de base Intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			

 EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021

Protocole sanitaire du 14-03-2022

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



**Merci
de votre attention**